

Arrêté 2021-172

La Présidente de l'Université Lumière Lyon 2

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L. 712-2, L. 613-1, L. 613-4 et D. 613-1 et suivants
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,
Vu l'arrêté du 23 mai 2019 accréditant l'université Lyon 2 en vue de la délivrance des diplômes nationaux ;
Vu l'arrêté du 5 novembre 2019 accréditant l'université Lyon 2 en vue de la délivrance des diplômes nationaux pour une année supplémentaire ;
Vu les arrêtés régissant les diplômes suivants :
- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au grade de master
- Arrêté du 3 août 2005 relatif au DUT
- Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence
- Arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle
Vu les règlements généraux de scolarité Licence et Master et leurs annexes, approuvés en Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 23 juillet 2020
Vu l'arrêté 2020-190 en date du 18 décembre 2020 portant composition des jurys de semestre et de diplôme,

Arrête :

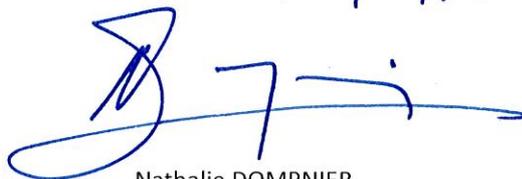
Article 1 : Composition des Jurys de semestre et de diplôme

L'arrêté 2020-190 susvisé est modifié uniquement en ce qui concerne le jury de semestre et de diplôme du M2 « Mondes Médiévaux - Histoire, archéologie, littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux et Histarmed », conformément au document joint en annexe au présent arrêté.

Article 2 : La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le

La Présidente, 19/07/21



Nathalie DOMPNIER

Direction de la Formation et de la Vie étudiante (DFVE)

Campus Berges du Rhône

86, rue Pasteur - F69365 LYON Cedex 07

www.univ-lyon2.fr

*Intitulé de la formation : M2 Mondes Médiévaux -
Histoire, archéologie,
littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux et Histarmed*

SESSION 1		
	SEMESTRE IMPAIR : S3	SEMESTRE PAIR : S4 et JURY D'ANNÉE
Président.e	Néant	Cyrille ALLET
Au moins 2 enseignant.es-chercheur.es		Julien THERY-ASTRUC Véronique ROUCHON Xavier HELARY Nicolas CARRIER Corinne PIERREVILLE Marie-Céline ISAIA Laurent SCHNEIDER Pascal BURESI Pascal COLLOMB Laurent RIPART Sylvain GOUGUENHEIM Sylvain PARENT Carlos HEUTSCH Sophie GILOTTE
Au moins 2 personnalités qualifiées		Bruno GALLAND Lahcen DAAIF
Suppléant.e Président.e		Damien MARTINEZ

SESSION 2		
	SEMESTRE IMPAIR : S3	SEMESTRE PAIR : S4 et JURY D'ANNÉE
Président.e	Néant	néant
Au moins 2 enseignant.es-chercheur.es		
Au moins 2 personnalités qualifiées		
Suppléant.e Président.e		